



## DECISION DU PRESIDENT

N° 2022 /082

1.1 Marché public

### MARCHE PUBLIC POUR LA MISE A DISPOSITION ET L'ASSISTANCE D'UN PROGICIEL DE GESTION D'AUTORISATIONS DU DROIT DU SOL

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président pour les tâches de gestion courante ;

CONSIDERANT la nécessité de conclure un marché public pour la mise à disposition et l'assistance d'un progiciel de gestion d'autorisations du droit du sol ;

CONSIDERANT que le marché a été dévolu suivant une procédure adaptée en application de l'article R.2122-8 du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT qu'il n'y a pas lieu d'allotir ce marché ;

CONSIDERANT la proposition financière reçue de l'EPIC NUMERIAN ;

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget général 2022 - imputation 61.56 ;

### DECIDE

**Article 1 :** de signer le marché pour la mise à disposition et l'assistance d'un Progiciel de Gestion autorisations du droit du sol avec l'EPIC NUMERIAN- 2 ZI Rhône Vallée Sud 07 350 LE POUZIN - n°SIRET 824 924 526 00034.

Le montant du marché s'élève à 2 927,88 € HT annuel. Il est conclu pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et pourra être reconduit par décision expresse.

**Article 2 :** la présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 9 octobre 2022

Denis BENOIT  
Président



Affichée le : 14 OCT. 2022

*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye  
+33 (0)4 75 40 03 89 • accueil@cccps.fr • www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHATEL ARNAUD  
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLAONS - PIÉGROS  
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE